

RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE POUR FOURNISSEUR DE SOINS DE SANTÉ

FORMATION DE 4 à 6 HEURES

PLAN DE COURS

Mise à jour : mars 2025

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION NATATION

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Le cours RCR pour fournisseur de soins de santé (FSS) comprends la formation Réanimation cardiorespiratoire/DEA niveau « C » et la Défibrillation externe automatisée (DEA) pour permettent l'acquisition des habiletés individuelles pour intervenir de manière efficace auprès d'une victime, adulte, enfant et bébé, en arrêt cardiorespiratoire et/ou ayant les voies respiratoires obstruées. De plus, la prise de pouls simultanément avec la vérification de la respiration, l'usage du ballon masque selon la taille de la victime et le travail d'équipe performante, y sont enseignés.

Plus particulièrement, ce cours met l'emphasis sur la RCR de haute qualité et le travail d'équipe. Cette formation est pour les professionnels de la santé et les premiers répondants.

Cette formation permet aussi aux candidats d'utiliser un défibrillateur externe automatisé lors des situations prescrites par le *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, le candidat sera en mesure de :

- ☐ Reconnaître et définir les six (6) maillons de la Chaîne de survie^{MD} (ILCOR 2020);
- ☐ Reconnaître les facteurs de risques contrôlables et non contrôlables ;
- ☐ Effectuer un travail d'équipe de haute performance ;
- ☐ Effectuer un examen primaire chez une victime inconsciente sans complication ;
- ☐ Démontrer la façon de communiquer avec les services préhospitaliers d'urgence (SPU) ;
- ☐ Effectuer la réanimation cardiorespiratoire et la désobstruction des voies respiratoires chez différents sujets adulte, enfant et/ou bébé ;
- ☐ Réagir aux complications possibles de la réanimation ;
- ☐ Utiliser un défibrillateur externe automatisé ;
- ☐ Vérification de la respiration simultanément avec la prise de pouls ;
- ☐ Utilisation d'un ballon-masque – adulte et bébé ;
- ☐ L'intervention à deux intervenants

ÉVALUATION

L'évaluation du cours se fera sur une base progressive. Le candidat sera évalué tout au long des exercices, des activités, des sessions de pratique ou des mises en situation.

DESCRIPTION DU COURS

- | | |
|------------------------|---|
| Durée : | ☐ RCR pour FSS - 4 à 6 heures |
| Matériel obligatoire : | ☐ Manuel RCR pour FSS
☐ Masque de poche et gants |
| Validité du brevet : | ☐ 2 ans |

PRÉALABLE

Aucun préalable

PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à la totalité du cours sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement et recevoir sa certification.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation.

PLAINTES EN VERTU DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LES INCONDUITES

La Société de sauvetage a à cœur le bien être des athlètes et des intervenants québécois du milieu sportif et souhaite qu'ils puissent s'épanouir dans leur sport, leur milieu de travail ou d'enseignement et ce, peu importe leur niveau ou leur rôle. Les athlètes, entraîneurs, officiels, employés et bénévoles ont le droit de prendre part au sport dans un milieu d'entraînement, de travail et de compétition sain, sécuritaire, ouvert et inclusif, exempt de toute forme de mauvais traitement, de harcèlement et de discrimination. La mise en place de cet environnement sécuritaire est une responsabilité partagée par tous.

Dans le but d'adopter une position claire contre la violence et de prendre les moyens pour assumer leurs responsabilités, la Société de sauvetage s'est engagée à mettre en place :

- Une politique en matière de protection de l'intégrité, incluant un mécanisme de gestion des plaintes indépendant pour les situations d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence;
- Une politique de vérification des antécédents judiciaires (filtrage) qui s'appliquera à tous les administrateurs et administratrices, au personnel et aux personnes qui, comme les bénévoles, agissent en leur nom, tant dans leurs relations interpersonnelles qu'avec les membres;
- Des mesures de sensibilisation, d'information et de formation au sujet de la protection de l'intégrité.

Voici des informations de références importantes :

- [Politique sur le harcèlement et sur les inconduites](#)
- [Plateforme Je porte plainte](#)

Un officier indépendant pour l'ensemble du milieu sportif québécois a été nommé pour traiter les plaintes d'abus, harcèlement, négligence ou violence à caractère sexuel ou autre. Les plaintes peuvent être déposées en utilisant le formulaire en ligne disponible au lien ci-dessous:



[PLAINTES D'ABUS, HARCELEMENT, NÉGLIGENCE ET VIOLENCE](#)



[PLAINTES DE NATURE ADMINISTRATIVE](#)

POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

La Société de sauvetage emboîte le pas avec les fédérations sportives reconnues par le Gouvernement du Québec, en adoptant une [*Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité*](#).

Les administrateurs du Conseil d'administration ont adopté lors de leur dernier C.A. une résolution avec la Politique, règles et procédures de protection de l'intégrité.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à partager les différents visuels de la campagne de sensibilisation de la section Politiques de la page [Positions | Politiques | Codes](#).

ADMINISTRATION

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif qui repose sur l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de ses moniteurs et de ses membres affiliés. La Société de sauvetage développe ses formations en concertation avec ses bénévoles et diverses instances nationales et internationales.

La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir un brevet émis par la Société de sauvetage reconnu par les instances gouvernementales. Après la transmission des résultats à la Société de sauvetage par le moniteur ou le membre affilié, la Société de sauvetage s'engage à vous faire parvenir votre brevet.

Dès la réception de votre brevet, vous devez vérifier si les renseignements vous concernant sont exacts. En cas d'erreur, vous disposez de 3 mois suivant la date de l'examen pour communiquer avec la Société de sauvetage afin d'effectuer les changements nécessaires.

Pour tout commentaire, question ou suggestion, ou simplement pour vous impliquer dans l'un de nos programmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

PERSONNE-RESSOURCE

Gestionnaire du cours
(membre affilié) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Coordonnées : _____

****AVIS IMPORTANT ****

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE MONITEUR D'UNEMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA *SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE*

Vous souhaitez approfondir vos connaissances?

Consultez la rubrique **SECOURISME** de notre site Internet et explorez toutes les possibilités qui s'offrent à vous!
www.sauvetage.qc.ca

Contenu des cours	RCR pour fournisseur de soins de santé
<i>Le descriptif de chaque item ci-dessous se trouve dans le Guide des certificat Premiers soins</i>	
Item 1 - Principes généraux en premiers soins	✓
Item 2 - Aspects légaux d'une intervention	✓
Item 5 - Communication avec les SPU	✓
Item 8 - Évaluation primaire	✓
Item 10 - Chaîne de survie ^{MD}	✓
Item 11a - Techniques de réanimation – Adulte, enfant et bébé	✓
Item 11b - Respiration artificielle & ballon masque (F.S.S.)	✓
Item 12 - Obstruction des voies respiratoires – Adulte, enfant et bébé conscients	✓
Item 13 - Obstruction des voies respiratoires – Adulte, enfant et bébé inconscients	✓
Item 14 - Complications de la réanimation ou situations particulières	✓
Item 15 - Connaissances relatives au DEA et à son fonctionnement	✓
Item 16 - Défibrillation externe automatisée et réanimation cardiorespiratoire à deux secouristes	✓
Item 19a - Urgences cardiovasculaires	✓